

États-Unis / Tempête Harvey

Le pire reste à venir

Trois morts, 30 000 personnes menacées. Le Texas subit un ouragan terrible.



Depuis 2005, les États-Unis n'ont pas connu d'aussi graves inondations.

Le Texas vit des moments terribles. Depuis jeudi dernier, de fortes pluies s'abattent sur cet état des États-Unis. Responsable du déluge, la tempête surnommée Harvey. Elle continue de s'abattre sur la région et notamment sur la métropole de Houston, qui est désormais gorgée d'eau. Le pire cependant est à craindre. Selon l'agence fédérale des situations d'urgence, Fema, les Américains doivent s'attendre à devoir abriter 30 000 personnes dans des centres d'accueil temporaires. À Houston, quatrième plus grande ville du pays, déjà 5 500 personnes étaient

dans les centres, et le nombre devrait d'après le maire augmenter de façon « exponentielle ». Des milliers de secouristes sillonnaient la ville pour tenter d'exfiltrer les habitants les plus vulnérables, un travail de fourmi effectué avec de l'eau jusqu'à la taille ou par bateau.

Le pic des inondations est attendu demain ou jeudi. L'ouragan Harvey a touché la côte texane dans la nuit de vendredi à samedi avec des vents violents de 215 km/h, et il a presque fait du sur-place depuis. L'ouragan a été rétrogradé en tempête tropicale. Ce sont désormais les pluies torrentielles, et non les vents, qui

représentent la plus grande menace.

« C'est dingue de voir les routes sur lesquelles on conduit tous les jours qui sont totalement sous l'eau », explique un habi-

tant. « L'eau continue de monter, dans toute la région », a renchéri le maire Sylvester Turner.

Le bilan temporaire était de trois morts lundi. Donald

Trump, qui vante depuis plusieurs jours la coordination entre autorités fédérales et locales, doit se rendre sur place mardi. C'est le pire ouragan à frapper

les États-Unis depuis Katrina, qui avait provoqué une catastrophe humanitaire avec plus de 1 800 morts en 2005.

BLEDSON MATHIEU



MINISTÈRE DES TRANSPORTS

République de Côte d'Ivoire

Projet d'Appui à la Modernisation du Secteur de Transport
(PAMOSSET)



BANQUE MONDIALE

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°002/PAMOSSET/CC/17 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE FIRME POUR L'ETUDE DE VIABILITE COMMERCIALE D'UNE CASSE DE VEHICULE

1. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a obtenu un crédit de quarante cinq millions (45 000 000) de dollars US de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour le financement du **Projet d'Appui à la Modernisation du Secteur du Transport (PAMOSSET)**. Il est prévu d'utiliser une partie de ces ressources financières pour le paiement de prestation de service d'une firme pour l'**étude de viabilité commerciale d'une casse de véhicule**.
2. Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de solliciter des consultants (Firmes, cabinets ou bureau d'études) compétents dans le cadre de la consultation relative à l'**étude de viabilité commerciale d'une casse de véhicule**.
3. La durée totale de la mission de la firme est estimée à **cinq (05) mois** à partir de la signature du contrat.
4. La Cellule de Coordination du PAMOSSET invite les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus, soit individuellement ou en groupement.
5. La Cellule de Coordination du **Projet d'Appui à la Modernisation du Secteur de Transport (PAMOSSET)** invite les consultants admissibles à manifester leur intérêt, à fournir les services décrits ci-dessus, soit individuellement ou en groupement. Les Firmes intéressées doivent fournir les informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées, notamment les brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, années de réalisation, coûts, clients, la liste et la qualification de leur personnel clé, leur moyens logistiques et matériels.
6. Les Firmes seront sélectionnées en accord avec les procédures définies dans les Règlements de Passations des Marchés pour Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement de la Banque Mondiale, de juillet 2016.
7. Les Firmes intéressées peuvent obtenir les **Termes De Référence (TDRs)** à l'adresse ci-dessous, tous les jours ouvrables aux heures suivantes : de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 heures (heures locales).
8. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français et en six (06) exemplaires dont un original et une version électronique (Word), à l'adresse ci-dessous au plus tard le **Mercredi 20 Septembre 2017 à 10 heures 00 minute** (heure locale) et porter la mention « **Avis à Manifestation d'intérêt pour l'étude de viabilité commerciale d'une casse de véhicule** ».
9. L'ouverture se fera le **même jour à 10 h 30 minutes**.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est:

Adresse de dépôt et ouverture des offres :

Cellule de Coordination du **Projet d'Appui à la Modernisation du Secteur de Transport** sise
aux Deux-plateaux – Vallon, cité LEMANIA, lot 1802
1^{er} étage à Bureau de la Passation de Marchés
08 BP 2346 ABIDJAN 08 – Côte d'Ivoire
Tel : (225) 22 40 90 90 / 91 Fax : (225) 22 41 35 59
Adresse électronique : pdimba@yahoo.fr

Le Globe tourne

NIGERIA. La cour fédérale de Lagos a ordonné, lundi, la saisie bancaire de 7,6 milliards de nairas (17,6 millions d'euros) appartenant à l'ex-ministre du Pétrole Diezani Alison-Madueke. Accusée de corruption, elle a déjà vu nombre de ses biens confisqués ces dernières semaines.

Le juge de la Cour fédérale de Lagos, Abdulazeez Anka, a rendu lundi 28 août sa décision suite à l'investigation menée par la Commission des crimes économiques et financiers (EFCC) contre Diezani Alison-Madueke, ancienne ministre du Pétrole et figure de l'ancien gouvernement de Goodluck Jonathan. Elle a ordonné la saisie de 17,6 millions d'euros dont l'origine est considérée comme frauduleuse.

Selon l'accusation, des comptes avaient été ouverts au bénéfice de Diezani Alison-Madueke dans des banques locales par des représentants de la compagnie pétrolière nationale (NNPC) alors qu'elle était ministre des hydrocarbures entre 2010 et 2015. Cette saisie fait suite à la confiscation de nombre de ses avoirs, notamment des propriétés à Lagos et à travers le pays pour une valeur de 37 millions d'euros.

RDC. Deux soldats et trois miliciens ont été tués depuis le samedi 26 août dans des combats entre l'armée congolaise et des miliciens pour le contrôle d'une localité du Nord-Kivu. « Deux soldats et trois Mai-Mai ont été tués » au cours « de violents affrontements » depuis samedi 26 août à Lubero-centre, a déclaré le lieutenant Jules Tshikudi, un porte-parole de l'armée dans la province du Nord-Kivu. Ces combats ont confronté les forces régulières aux mai-mai Mazembe. L'armée est parvenue à « déloger les mai-mai de la colline de Muhoro » d'où partaient leurs attaques contre des positions des forces gouvernementales, a ajouté l'officier. Le calme est revenu dans la mi-journée de lundi 28 août à Lubero-centre et ses environs.